



Versailles Grand Parc Mode d'emploi

- ▶ Portrait
- ▶ Actualité
- ▶ Compétences
- ▶ Événements

11



Citoyenneté

Passeport Citoyen :
acte II !

13



Séjours d'été

Forum le samedi 28 mars.

14



Vie locale

Participez au casting de
la Fête de la Musique !

10



Emploi

1^{er} Salon intercommunal
de l'emploi

11



Jeunesse

Le collège Mozart ouvre
ses portes

Retrouvez le
magazine en ligne
et bien d'autres
services sur
www.boisdarcy.fr



Infos

Allô Monsieur le Maire ?

Jeudi 26 mars,
de 18h30 à 19h30.
01 30 45 83 99.

Conseils municipaux

Mardi 10 et jeudi 26 mars à 20h30,
à l'Hôtel de Ville.
Salle du Conseil.

Newsletter

Pour recevoir les actualités,
événements, sorties et toutes
les informations municipales,
abonnez-vous à la lettre
d'information numérique
en vous inscrivant sur
www.boisdarcy.fr.

Magazine en ligne

Vous pouvez consulter
et télécharger chaque mois
Bois d'Arcy Le Magazine sur
www.boisdarcy.fr.

Bois d'Arcy Le Magazine n°3

Directeur de la Publication : Philippe Benassaya,
Maire - **Crédit photos** : Ville de Bois d'Arcy
sauf mention particulière (couverture 1 ©
Versailles Grand Parc / 2 © Vladimir Mucibabic
- Fotolia.com / 3 © Agence DER - Fotolia.com
/ 4 © Brad Pict - Fotolia.com) - **Rédacteur en
chef** : Myriam de Peretti - **Rédaction** : Frédéric
Génipa, Mathilde Capillon, Myriam de Peretti -
Conception : Ingrid Hubert Pain - **Mise en page** :
Ingrid Hubert Pain, Sylvia Pic - **Impression (7900
ex)** : Imprimerie RAS - **Publication** : Tous les
mois - **Distribution (6700 ex)** : ABC Distribution

Pour tout renseignement :

Direction de la Communication : 01 30 45 86 81
Courriel : communication@boisdarcy.fr

Hôtel de Ville - 2 avenue Paul Vaillant-Couturier -
01 30 45 83 83 - www.boisdarcy.fr.

Si vous souhaitez prendre rendez-vous avec le
Maire ou les élus 01 30 45 83 10.



Sommaire

- 3 ÉDITO
- 4 VIE MUNICIPALE
- 5 TRAVAUX
- 6 - 9 DOSSIER
VERSAILLES GRAND PARC
- 10 EMPLOI
- 11 JEUNESSE
- 12 - 13 RÉUSSITE ÉDUCATIVE
- 13 SOLIDARITÉ
- 14 VIE LOCALE
- 15 CULTURE
- 16 - 17 SORTIR
- 18 - 19 INFORMATIONS PRATIQUES,
LIBRE EXPRESSION
& CARNET



© Jipé - Fotolia

À ne pas manquer ce mois-ci...



RÉUSSITE ÉDUCATIVE P.12

Les parents d'élèves de l'école Vigée Lebrun
découvrent le numérique en classe.



SOLIDARITÉ P.13

Les retraités arcisiens fêtent le printemps
avec le repas de l'amitié.



CULTURE P.15

Exposition de Playmobil®
à la Médiathèque.



CINÉMA P.16

Les films à l'affiche en mars
au cinéma de la Grange.

LA SUPER INTERCOMMUNALITÉ NE VERRA PAS LE JOUR



Philippe BENASSAYA

Maire de Bois d'Arcy
Vice-président
de Versailles Grand Parc

**« La raison des
élus locaux
a finalement
triomphé contre
la démesure »**

Les élus de la commission régionale de coopération intercommunale (CRCI) ont voté contre la création d'une super intercommunalité confirmant l'amendement déposé par la Ville contre ce projet, hormis l'opposition municipale qui s'est abstenue.

Des agglomérations à taille humaine

Pour l'État, il s'agissait de créer une grande intercommunalité de 800 000 habitants. Les élus yvelinois ont préféré la création de 3 intercommunalités, à taille humaine, fortes et cohérentes sur leur bassin de vie et d'emploi respectifs :

- L'extension de la Communauté d'Agglomération de Versailles Grand Parc à la commune de Vélizy-Villacoublay ;
- La fusion de la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines et de la Communauté de Communes de l'Ouest Parisien avec Maurepas et Coignières ;
- Un établissement public de coopération intercommunale essonnien (fusion de la CAPS et de la CAEE).

La raison des élus locaux a finalement triomphé. Pour l'ensemble des Maires, l'abandon de ce projet est une victoire contre la démesure de l'État.

Versailles Grand Parc s'ouvre à Vélizy-Villacoublay en 2016

Cette nouvelle évolution basée sur un véritable bassin de vie nous permettra de rester dans la proximité, dans le traitement individualisé des dossiers et surtout de pouvoir envisager des projets qui seront conformes aux besoins réels de notre agglomération, donc de nos communes.

Ce nouveau périmètre de Versailles Grand Parc étendu à la commune de Vélizy-Villacoublay, dès 2016, renforce notre attractivité économique.

Je vous invite à lire le dossier, consacré ce mois-ci à l'intercommunalité, qui vous présente en détails toutes les compétences de Versailles Grand Parc ainsi que tous les services dont les Arcisiens peuvent bénéficier.

En tant que Vice-président de Versailles Grand Parc, j'ai à cœur de défendre avec efficacité les intérêts de notre agglomération et en particulier ceux des Arcisiens.

Vous pouvez compter sur moi.



Séance du Conseil municipal

Principales délibérations du Conseil municipal du 12 février 2015.

« LE SAVIEZ VOUS » ?



Michel Conte,
1^{er} Maire Adjoint en
charge des Finances
vous présente la
question du mois.

Quand est voté le Budget primitif de la Ville ?

Le Budget primitif est voté traditionnellement à Bois d'Arcy en mars. Il doit être précédé obligatoirement, dans un délai de deux mois, d'un débat d'orientation budgétaire qui aura lieu le mardi 10 mars prochain. Ce dernier a pour objet de renforcer la démocratie participative en instaurant une discussion au sein du Conseil municipal sur les priorités et les évolutions de la situation financière de la collectivité. Il doit se concevoir comme un outil pédagogique associant majorité et opposition.



Nouveaux tarifs pour les séjours

Suite à la création de nouvelles tranches de quotients familiaux, le Conseil municipal a fixé les nouveaux tarifs pour les séjours d'été à compter du 1^{er} mars et pour les courts-séjours, les séjours d'hiver et les classes découvertes à compter du 1^{er} septembre 2015. La participation familiale s'établit entre 15 et 85% du coût réel contre 20 et 90% auparavant.

Modification du périmètre scolaire

Afin de sauvegarder les classes existantes dans les différentes écoles municipales, le périmètre scolaire des écoles maternelles Madeleine Renaud, Marc Chagall et Gérard Reillon a été modifié, ainsi que celui des écoles élémentaires Jean-Louis Barrault, Frédéric Mistral et Vigée-Lebrun. Cette nouvelle carte ne s'impose pas aux fratries et permet de conserver une homogénéité de scolarisation par résidences.

Une place Sacha Guitry à la ferme Ste-Marie

Afin de perpétuer l'usage de donner des noms de personnes célèbres du monde du cinéma aux espaces et équipements publics du quartier de la Croix-Bonnet, le Conseil municipal a décidé de dénommer la place située à l'intersection de l'avenue Ingrid Bergman, de la rue Simone Signoret, du chemin de Puits à Loup et de la rue Danton : place Sacha Guitry. Elle marque l'entrée de l'opération d'aménagement de la ferme Sainte-Marie.

Demandes de subventions pour le véhicule électrique de propreté

Suite à l'achat d'un véhicule électrique dévolu à la propreté de la Ville, des demandes de subventions seront faites

auprès de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME), du Conseil général des Yvelines et de la Région Île-de-France pour le financement de cette camionnette-benne.

Avenant N°6 ZAC de la Croix-Bonnet



Pour parachever la ZAC de la Croix-Bonnet, la Ville a signé un 6^e avenant au contrat d'aménagement avec l'AFTRP. Il fixe entre autre la participation financière de l'aménageur à la construction d'infrastructures et équipements publics. À hauteur de 100% :

- maison de quartier et mairie annexe
- accueil de loisirs et salle de sports pour le groupe scolaire
- terrains multisports, boulodrome, jardins familiaux, clubs houses,...

Pour la première fois, l'AFTRP financera également un équipement hors Croix-Bonnet : les travaux d'extension du COSEC, à hauteur de 23%.

Prochains Conseils municipaux : mardi 10 et jeudi 26 mars à 20h30, Salle du Conseil à l'Hôtel de Ville. Ordres du jour disponibles sur www.boisdarcy.fr

■ ■ ■ AMÉNAGEMENT

Améliorer votre cadre de vie

Dans le domaine des équipements et de la voirie, la Ville continue de réaliser les travaux nécessaires pour vous offrir des équipements adaptés, sécurisés et des accès facilités pour tous. Zoom sur les travaux achevés et en cours.

École élémentaire Jean-Louis Barrault



Les travaux d'extension de l'école ont démarré le 2 février, pour une durée de 6 mois. Deux classes de 61 m² chacune et un espace de vie extérieur seront livrés pour la rentrée scolaire 2015. Tout a été fait pour que ces travaux impactent peu le cours de la scolarité des élèves. Un cheminement piéton a été créé pour un accès sécurisé des familles.

Gymnase de la Tremblaye



La construction du 3^e gymnase avance sans retard. Les prémurs sont en cours de réalisation et une cuve de récupération d'eau de pluie de 100 m³ a été enfouie. Les entreprises pour les équipements sportifs intérieurs et le chauffage-ventilation-climatisation ont été choisies. La charpente sera montée début mars.

Nouveau lieu pour l'accueil de loisirs de l'école du Parc



Afin de disposer d'un lieu d'accueil de loisirs adéquat, la Ville a réhabilité un appartement en rez-de-chaussée dans le bâtiment situé derrière l'école. Les travaux de conformité ont été réalisés : réfection des toilettes et remise aux normes de l'électricité. La clôture du jardin a été refaite et des jeux sont prévus au budget 2015.

Chemin en lisière de forêt menant au Cossec, par la Cabane des Pêcheurs



Pour sécuriser cet axe piétonnier agréable de la commune, la Ville a entrepris des travaux de réfection du chemin en lisière de forêt menant au Cossec, par la Cabane des Pêcheurs. Les bordures ont été changées et le revêtement entièrement refait en goudron.



ACCESSIBILITÉ DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS : UN DOSSIER OUBLIÉ

Dans le cadre de la loi de 2005 sur l'accessibilité, les équipements publics doivent tous être mis aux normes en 2015 et un certificat de conformité doit en attester.

- Les bâtiments communaux construits après 2005 sont certes accessibles, mais pas toujours conformes à la législation en vigueur.
- Ceux construits avant 2005 ont bénéficié, pour certains, d'aménagements indispensables mais ne disposent pas non plus de certificats de conformité pourtant obligatoires. Une erreur que l'actuelle équipe municipale va devoir réparer :

1/ une étude de plusieurs milliers d'euros sera nécessaire pour certifier la conformité de tous les bâtiments.

2/ dans le même temps, la Ville devra présenter avant la fin de l'année un programme triennal de travaux pour mettre aux normes les 35 bâtiments publics sur 50 non conformes. Pourtant, en 2009, un état des lieux et une étude avaient été réalisés par l'ancienne municipalité. Les travaux étaient estimés il y a 5 ans à plus d'un million d'euros ! Depuis, rien n'a été fait et la Ville va devoir assumer cet oubli. Un retard qui coûte très cher...

■ ■ ■ COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Versailles Grand Parc mode d'emploi

Dix-huit communes composent la Communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc. Créée en 2010, son ambition est de développer de nouvelles synergies entre les villes afin d'offrir les meilleurs services de proximité aux 248 000 habitants. Présentation.

► Portrait de l'agгло

Versailles Grand Parc est un établissement public de coopération intercommunale de 248 000 habitants, qui regroupe 18 communes autour de Versailles. Unies pour développer durablement l'un des pôles économiques et culturels majeurs de l'ouest parisien, elles ont délégué certaines de leurs compétences à la communauté d'agglomération. Celle-ci agit en lieu et place des villes, dans différents domaines tels le développement économique, l'aménagement, les transports, l'environnement ou bien encore l'enseignement musical.



© Versailles Grand Parc



VersaillesGrandParc
communauté d'agglomération

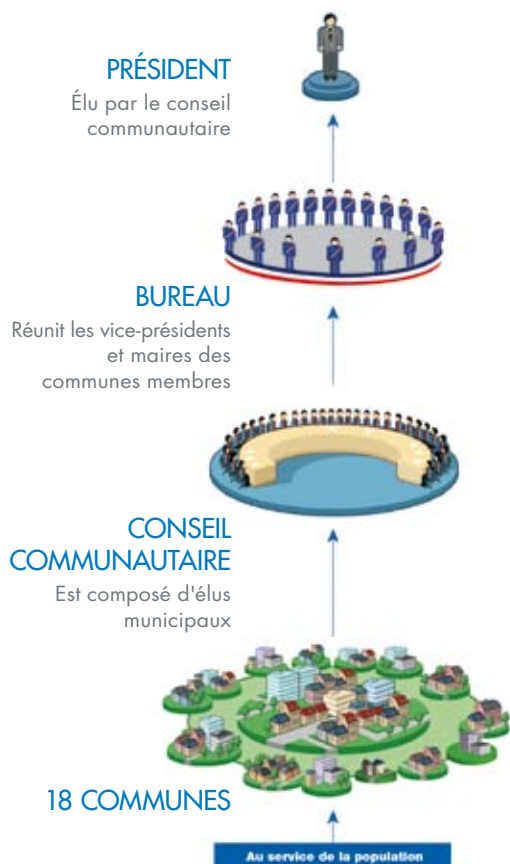


LE TERRITOIRE

18 COMMUNES
248 000 HABITANTS

SOURCE : INSEE - POPULATION TOTALE
RECENSEMENT DE LA POPULATION 2011

Comment fonctionne notre intercommunalité ?



Composé de 64 élus des villes membres, le Conseil communautaire vote l'ensemble des projets de Versailles Grand Parc. En amont des conseils, les élus travaillent au sein de différentes commissions. Le Bureau de Versailles Grand Parc correspond à l'exécutif de la Communauté d'agglomération. Organe de préparation de toutes les décisions majeures, il est chargé d'analyser et de valider les projets qui émanent des commissions. Structurellement, il est composé des Maires. Le Président du Bureau, élu par le conseil, est François de Mazières, Député-Maire de Versailles.

Les commissions

Les délégués communautaires de Versailles Grand Parc se répartissent au sein de sept commissions. Chacune de ces commissions élabore, dans son domaine de compétences, les projets de Versailles Grand Parc. Elles jouent en quelque sorte le même rôle que les Commissions parlementaires de l'Assemblée Nationale. Leurs conclusions seront analysées et validées par le Bureau et enfin votées par le Conseil.

Les compétences

- Aménagement
- Culture et sports
- Déplacements
- Développement économique
- Environnement
- Finances et administration générale
- Habitat et politique de la ville
- Vidéoprotection

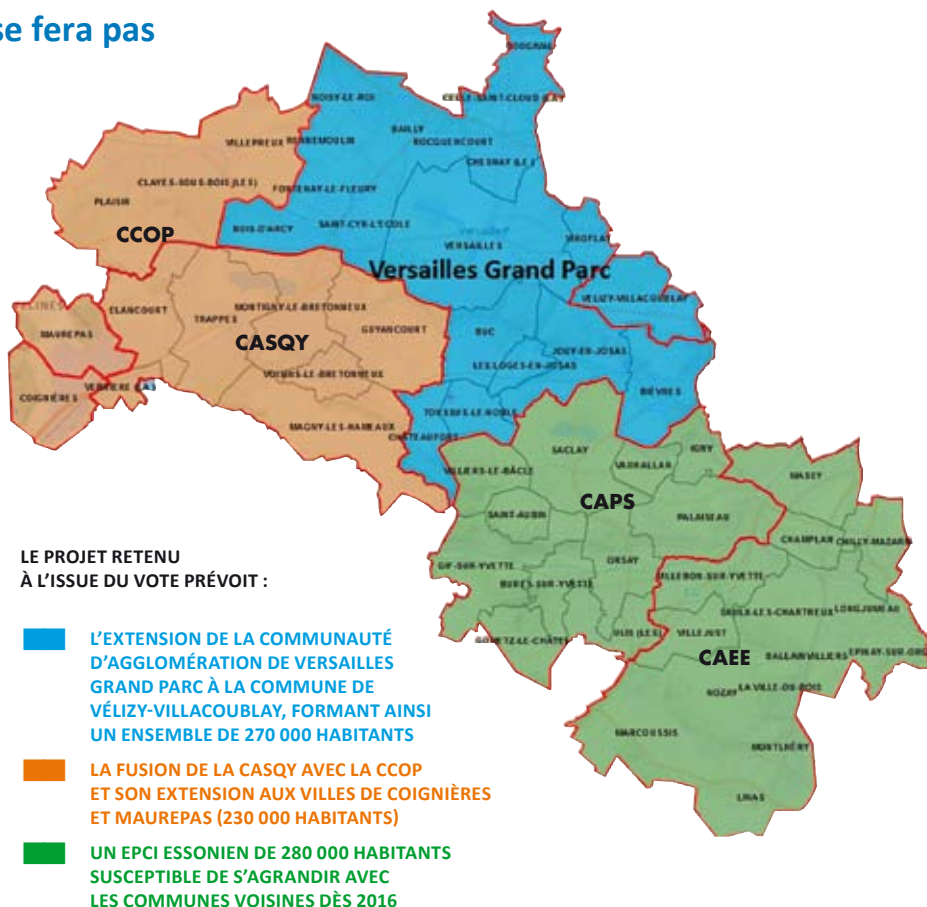
Prochain Conseil communautaire le mardi 31 mars à 19h, à l'Hôtel de Ville de Versailles.

► Actualité

La fusion des agglomérations ne se fera pas

Pour l'ensemble des Maires des communes de Versailles Grand Parc, la création d'une intercommunalité de 800 000 habitants par la fusion des 5 agglomérations existantes (Versailles Grand Parc (VGP), Saint-Quentin-en-Yvelines (CASQY), Le Plateau de Saclay (CAPS), Europol'Essonne (CAEE) et L'Ouest Parisien (CCOP)) ne se fera pas.

L'amendement présenté le 22 janvier dernier vise à créer des intercommunalités de taille cohérente et conformes au seuil minimum de 200 000 habitants. Comme l'indiquait le Maire de Bois d'Arcy, Vice-président de Versailles Grand Parc, dans le journal municipal de décembre, « une nouvelle agglomération de 800 000 habitants est inacceptable. Cela éloignerait davantage les services publics de la population. Les coûts de fonctionnement et les frais d'investissements exploseraient. Nous n'aurions plus de cohérence de territoires ».



► Compétences



Encourager le tri, valoriser et diminuer la production des déchets



Consignes de tri, jours de collecte, déchèteries et points d'apports volontaires, demandes de composteurs, Versailles Grand Parc répond à toutes vos questions !

N° Vert 0 800 284 524

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
ou par courriel à environnement@agglovgp.fr

Déchèterie intercommunale à Bois d'Arcy : la première du territoire à voir le jour

Ce service gratuit offre aux habitants de l'agglomération la possibilité d'apporter en un seul point des quantités importantes de déchets de nature très diverses généralement non collectés en points d'apport volontaire ou en bac (déchets dangereux, déchets électriques et électroniques, piles, pneus, cartons). L'accès est réservé aux particuliers habitant Versailles Grand Parc et aux professionnels (accès payant pour ces derniers) sur présentation d'une carte d'accès.



NOUVEAU !

Depuis le 1^{er} janvier 2015, l'accès à la déchèterie est limité à 20 passages par an sans limitation de volume.

Déchèterie intercommunale
rue Abel Gance - ZA de la Croix-Bonnet



Accompagner l'activité économique des entreprises

La communauté d'agglomération encourage la création et l'implantation d'entreprises. Les entrepreneurs sont informés et guidés dans leurs démarches :



■ Conseils pour la création de votre entreprise



■ Aide pour trouver un local



■ Informations sur le territoire : fiscalité, tissu économique,...



■ Réseaux d'entrepreneurs : clubs locaux, groupes thématiques pour partager entre chefs d'entreprises

- Permanence tous les jeudis matin pour les entreprises à VGP
- Une pépinière d'entreprises : structure spécialement équipée pour accueillir de jeunes entreprises.



Soutenir et diffuser des événements culturels intercommunaux

Des créations et des projets issus de grands événements du territoire et diffusés sur l'ensemble des communes. Le festival de cinéma s'est exporté durant les 3 dernières années à travers expositions et spectacles.

Offrir une formation musicale riche et variée

L'offre culturelle et artistique de Versailles Grand Parc a pour objectif de favoriser les échanges entre les 13 écoles de musique et conservatoires dont l'école de musique (Jeunesse Arcisienne) de Bois d'Arcy, à travers un projet fédérateur d'enseignement artistique intercommunal.

Événements

VIDÉOPROTECTION ET POLITIQUE DE LA VILLE

Sécuriser la vie de nos concitoyens



Versailles Grand Parc a mis en place la vidéoprotection au service des villes de l'agglomération et des fonctionnaires de police. Avant tout préventive, elle permet de lutter contre la délinquance. Bois d'Arcy compte 4 caméras de surveillance. Le Maire de Bois d'Arcy, Vice-président de Versailles Grand Parc en charge de la Vidéoprotection, estime que cela est insuffisant. En 2015, 10 caméras supplémentaires seront installées sur la commune en priorité aux abords des établissements publics et plus particulièrement des établissements scolaires. Un dispositif qui s'étendra également dans les autres communes de l'agglomération.



Améliorer l'offre de logement

Pour maintenir les populations sur son territoire par la mise en œuvre d'un programme de l'habitat.

Transports : diversifier les modes de déplacements

Versailles Grand Parc intervient dans différents domaines pour améliorer l'offre de transport et favoriser la complémentarité entre le train, le bus et les vélos en partenariat avec le Stif (Syndicat des Transports d'Île-de-France) :



■ Après de la SNCF, en étant force de proposition pour l'amélioration des réseaux ferrés



■ En déployant un plan vélo : un réseau de 90 km reliant les communes du territoire sur l'axe est/ouest sera réalisé (40 km d'ici 2018)



■ En développant des parkings relais pour permettre de garer les véhicules à proximité des gares et soutenir le covoiturage



■ En finançant les lignes de bus, leur développement, et leur fréquence, à l'image de la ligne 11 Hourtoule. Depuis la rentrée 2014, les lycéens arcisiens bénéficient d'un doublage de la course de 7h40 pour rejoindre leur lycée de secteur. Le surcoût de ce déploiement est assuré à 100% par VGP.

Bois d'Arcy, Ville membre du Club des entrepreneurs

Le Club des entrepreneurs de la Plaine de Versailles, en partenariat avec VGP, se tiendra le 4 mars à la Ferme de Vauluceau, à Bailly (Siège des Fermes de Gally). Le thème abordé sera le « 2.0 et le 3.0 : de l'entreprise à la collectivité » avec un focus sur les applications mobiles en vogue (Sweepin, Fab Ville, etc).

Rens. : direction du Développement économique et Numérique de Bois d'Arcy - 01 30 45 83 26 - acapiaux@boisdarcy.fr



UNE 2^e RÉUNION DU CLUB DES ENTREPRENEURS S'EST DÉROULÉE À LA PIC (PLATEFORME INDUSTRIELLE DU COURRIER DE LA POSTE) DE BOIS D'ARCY, LE MERCREDI 10 DÉCEMBRE DERNIER.

Harpes en scènes du baroque à l'électro : un grand concert à la Grange de la Tremblaye les 13 et 14 mars prochains !



Ce projet de grande envergure reflète toute la diversité et la complémentarité des enseignements de la harpe dans les conservatoires et écoles de musique de l'agglomération de Versailles Grand Parc. Au programme : concert des professeurs et de leurs invités, restitution des ateliers, musiques latines et orchestres de harpe.

Détails sur www.crr.versaillesgrandparc.fr

Vous pouvez aussi suivre VGP sur www.versaillesgrandparc.fr, AggloVGP, @AggloVGP, Agglo VGP. <https://www.linkedin.com/company/versailles-grand-parc> Abonnez-vous à la newsletter bimensuelle de VGP sur www.versaillesgrandparc.fr

Versailles Grand Parc communauté d'agglomération fontenay-le-fleury

**VOUS CHERCHEZ UN EMPLOI ?
VENEZ NOUS RENCONTRER !**

**SALON INTERCOMMUNAL
POUR L'EMPLOI
À FONTENAY-LE-FLEURY**

Jeudi 12 mars 2015 | Hôtel de ville et espace Voltaire
9h - 17h - Entrée libre

Bois d'Arcy

■ ■ ■ SALON

Nouveau rendez-vous de l'emploi

Organisé en collaboration avec les villes de la Plaine de Versailles : Bois d'Arcy, Bailly, Fontenay-le-Fleury, Noisy-le-Roi et Saint-Cyr-l'École, le 1^{er} Salon intercommunal pour l'emploi se tiendra le jeudi 12 mars 2015 à Fontenay-le-Fleury.



© Vladimir Mucbabic - Fotolia.com

Ce rendez-vous regroupera les services d'aide à la recherche d'emploi, tels que le Pôle emploi, les associations locales de retour à l'emploi ou le Point Information Jeunesse de Fontenay-le-Fleury, ainsi que de nombreux représentants des entreprises locales avec des offres d'emploi à pourvoir. Des ateliers de rédaction de CV et de lettre de motivation seront également proposés.

Renseignements : service Développement économique et Emploi de Bois d'Arcy au 01 30 45 83 08.

■ ■ ■ SERVICE

Vous accompagner vers l'emploi

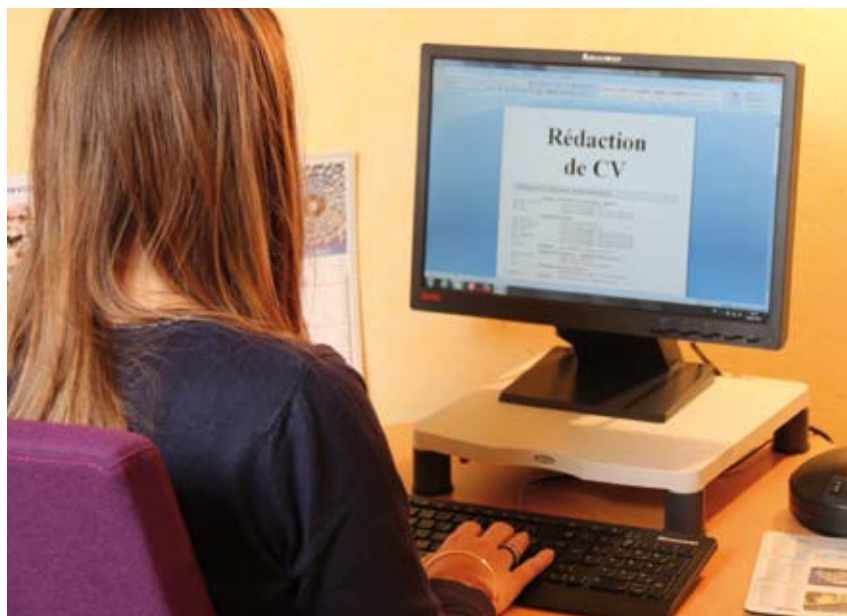
La Ville de Bois d'Arcy propose via son service Emploi un accompagnement personnalisé vers le retour à l'emploi. En complément des rendez-vous quotidiens, l'équipe tient une permanence le jeudi au Point Information Jeunesse (PIJ).

Depuis sa création, le service Emploi de la ville a permis le retour à l'emploi de plusieurs personnes. Ces résultats reposent sur :

- Une prise de rendez-vous rapide et un accompagnement personnalisé
- Une aide dans la rédaction de CV et lettres de motivation
- Un accès informatique (PC sur place + Wifi + imprimante) pour la recherche d'offres et la rédaction de CV et lettres, au PIJ (Pôle Jeunesse) - rue du Parc.

Horaires d'ouverture du PIJ : Mardi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h / Jeudi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h / Vendredi de 14h à 17h.

Rens. : service Développement économique et Emploi de Bois d'Arcy au 01 30 45 83 08.





■ ■ ■ RENDEZ-VOUS

Le collège Mozart ouvre ses portes le 21 mars

Les élèves, les enseignants et le personnel éducatif du collège Mozart vous accueilleront le samedi 21 mars dès 8h30 pour leurs portes ouvertes annuelles. L'occasion notamment pour les parents d'enfants en CM1/CM2 ou d'autres collèges de découvrir la vie de l'établissement, l'enseignement et les activités proposées aux collégiens.

PROGRAMME

8h30 / 9h : accueil autour d'un café.

9h / 10h : plénière de bienvenue par la direction du collège, les enseignants et les élèves. Témoignages d'anciens élèves qui sont en lycée ou dans l'enseignement supérieur. Temps question/réponse des visiteurs.

10h / 12h : visites du collège en petit groupes avec présentation de l'enseignement au collège, des dispositifs particuliers (classe européenne, latin, 5^e allemand,...) et du matériel de pratique

(langues étrangères, sciences, mathématiques,...). L'établissement sera heureux d'accueillir également les anciens élèves pour remémorer leurs années collège.

Portes ouvertes du collège en partenariat avec la Ville de Bois d'Arcy (Service Animations Jeunesse et Médiathèque) et les fédérations de parents d'élèves.

Plus d'informations sur www.clg-mozart-boisdarcy.ac-versailles.fr

■ ■ ■ PARTENARIAT

Passeport Citoyen : acte II !

Face au succès rencontré lors de la première session en 2014, la Ville, par le biais du Service Animations Jeunesse, renouvelle l'opération dès ce mois-ci pour permettre à des jeunes de donner de leur temps (entre 20 et 30 heures) contre un coup de pouce financier (entre 200 et 300 €) pour obtenir le permis de conduire ou le BAFA. Le Passeport citoyen est réalisé en partenariat avec les auto-écoles de la commune. La 1^{ère} session a permis à 11 jeunes arcisiens entre 16 et 25 ans de bénéficier de l'opération.



Vous souhaitez participer au Passeport citoyen ?

Déposez votre candidature du 2 au 13 mars auprès du SAJ (Pôle Jeunesse-rue du Parc). Plus d'infos : 01 30 07 18 55

Schreiben für Deutschland*



Les élèves de 5^e et 4^e ont entrepris une correspondance avec les élèves du Gymnasium de Mùchel, ville jumelée avec Bois d'Arcy. Sous l'encadrement de Mme Girardi, professeure d'allemand au collège Mozart, les élèves partiront au cours de l'année scolaire prochaine rencontrer les allemands, en vue de relancer les échanges scolaires avec Mùchel. **Lettres pour l'Allemagne*



Méta-sport* : 2^e round



Suite au succès de la 1^{ère} session 2014, le dispositif « méta-sport » a commencé sa 2^e session en février. En partenariat avec la Ville, 12 jeunes en classe de 3^e seront suivis jusqu'à la fin de l'année scolaire. L'objectif est de remobiliser ces jeunes autour du parcours de vie, les accompagner vers la réussite au brevet et leur donner les clés pour poursuivre leur scolarité. **Au programme** : ateliers sportifs de boxe et entretiens personnalisés avec Basile Nonotte, éducateur sportif spécialisé, Sabrina Hiéron, psychologue et leurs professeurs principaux. Un autre dispositif innovant est en cours de création pour la rentrée 2015 : « Bien réussir son entrée en 6^e ».

**ex-coaching sportif citoyen*

■ ■ ■ PORTES OUVERTES

Les parents d'élèves découvrent le numérique à l'école

L'opération « *Portes ouvertes sur le numérique* » a rencontré un franc succès. De nombreux parents et écoliers des classes de CE2 à CM2 sont venus le samedi 31 janvier à l'école Vigée-Lebrun.



VISIONNEZ
LE REPORTAGE
DE TVFIL78

Grâce aux démonstrations proposées par la directrice, Nicole Lissandre, tous ont pu découvrir les vertus pédagogiques de l'école numérique. Le Maire de Bois d'Arcy, ainsi que l'équipe municipale ont pu constater l'enthousiasme et l'intérêt des familles face à ces nouveaux outils qui permettront la réussite éducative de leurs enfants. Le déploiement des matériels numériques se fera progressivement sur 2015 et 2016 dans toutes les classes de Bois d'Arcy.



PARENTS ET ENFANTS SONT RETOURNÉS EN CLASSE UN SAMEDI MATIN



GRÂCE AUX VIDÉOS NUMÉRIQUES INTERACTIFS, L'APPRENTISSAGE DE L'ANGLAIS DEVIENT LUDIQUE



LA GÉOMÉTRIE DEVIENT UN JEU D'ENFANTS AVEC LE STYLET NUMÉRIQUE

LA PAROLE AUX ARCISIENS SUR...

Le Service Minimum d'Accueil lors de la grève de l'Éducation Nationale du 3 février dernier.

Pour la deuxième fois depuis mars 2014, la municipalité a été confrontée à la nécessité de mettre en place le service minimum d'accueil à la suite d'une grève de l'Éducation Nationale le 3 février dernier. Dans les écoles Vigée-Lebrun (élémentaire) et Le Parc (maternelle), seules écoles concernées par le dispositif, les animateurs municipaux ont assuré l'accueil du matin au soir de tous les enfants qui se sont présentés à l'école ce jour-là. Un grand merci à eux... Les Arcisiens nous donnent leur sentiment sur ce nouveau service aux familles :

Anabella DOS SANTOS



Maman de Lucas, 6 ans

« C'est très bien surtout pour les familles dont les deux parents travaillent, sinon j'aurais dû prendre une journée de congés. La journée s'est donc très bien passée. »

Émilie BOULAY



Maman de Benjamin, 4 ans

« Cela m'a rendu grandement service car je n'ai pas de famille proche aux alentours. Je travaille et je ne peux pas poser de congés payés à la dernière minute. Sinon, son père aurait dû l'emmener avec lui à son travail. »

Rose KOUAMÉ



Nourrice de Vélinda, 5 ans

« C'est une très bonne chose car sinon j'aurais dû la garder toute la journée. Elle se serait plus ennuyée alors que là, elle était avec ses amis à l'école. »

ACTION SOCIALE

Séjours d'été 2015



Cette année, la Ville propose aux 4-17 ans des séjours d'été aux quatre coins de la France et en Angleterre. Des destinations et des programmes pour tous les goûts, que nous vous invitons à découvrir en détail lors du **Forum des séjours d'été, le samedi 28 mars au Service Animations Jeunesse de 14h à 17h.**

Programme complet sur www.boisdarcy.fr / Rens. : 01 30 45 83 70.

Vive le carnaval !

© Max Topchii - Fotolia.com



Les enfants des accueils de loisirs défilent dans la Ville le **samedi 21 mars de 14h à 16h**. Départ de l'Hôtel de Ville en direction de la Ferme de la Tremblaye. Parcours : av. Paul Vaillant-Couturier, rue Maurice Ravel, av. Mozart, rue du Parc et rue Étienne-Jules Marey.

Attention : la circulation sera fermée le temps du défilé.

Inscriptions scolaires rentrée 2015-2016

Les inscriptions scolaires se dérouleront à compter du 2 mars 2015 pour les enfants nés en 2012 et sous réserve de places, pour ceux nés au cours du 1^{er} trimestre 2013. Les pièces à fournir sont : le livret de famille et le justificatif de domicile.

Direction de la Réussite éducative

2 av. Paul Vaillant-Couturier - 01 30 45 83 70 - dae@boisdarcy.fr

L'amitié se partage autour d'un bon repas

Parmi les actions initiées par le Centre Communal d'Action Sociale, les rendez-vous à destination des retraités arcisiens sont réguliers tout au long de l'année. Les 7 et 8 mars prochains, place au repas de l'amitié.



Premier rendez-vous de l'année, le repas de l'amitié rassemble plus de 400 retraités arcisiens le temps de deux déjeuners à la salle des fêtes, Ferme de la Tremblaye. Un moment de convivialité et d'amitié autour d'un bon repas, le tout accompagné par un orchestre. Quelques pas de danses peuvent à l'occasion être effectués. Et pour les personnes ne pouvant pas être présentes, la Ville leur offre un colis gourmand, le samedi 7 mars au matin. Repas de l'amitié sur invitation uniquement.

Renseignements auprès du CCAS : 01 30 45 84 00.

COLLECTE NATIONALE

On compte sur vous !

Une nouvelle fois encore, le Conseil Municipal des Jeunes s'associe aux bénévoles des Restos du Cœur de Bois d'Arcy et participe à la **collecte nationale les 6 et 7 mars prochains au centre commercial E.Leclerc.**

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

Si vous souhaitez soutenir et participer à la collecte nationale des Restos du Cœur, contactez l'association à ad78.boisdarcy-cd@restosducoeur.org ou au 01 30 23 96 12 (lundi et vendredi de 10h à 12h, et mercredi de 14h à 18h).





■ ■ ■ CASTING

Les Arcsiens ont du talent ! Fête de la MUSIQUE

Dans le cadre de la Fête de la Musique 2015, la Ville de Bois d'Arcy organise, en partenariat avec l'école de musique (JA) et la MJC, un tremplin musical ouvert aux Arcsiens. Serez-vous celle ou celui qui fera la première partie du concert du samedi 20 juin, organisé pour l'événement ?

Le principe du casting

Sélectionner le groupe ou l'artiste qui fera la première partie du concert en plein air le samedi 20 juin 2015 à 20h30 à la Ferme de la Tremblaye.

Quels styles musicaux ?

Le tremplin est ouvert à tout style de musiques amplifiées : rock, blues, country, pop, indus, Hip Hop, R'n'B, ska, reggae, ragga, dub, funk, musiques électroniques, chansons françaises, slam....

Conditions de participation

Faire parvenir une maquette d'au moins 3 morceaux avant le vendredi 20 mars à la Grange de la Tremblaye (rue du Parc). Les groupes présélectionnés passeront une audition dans la semaine du 13 avril 2015.

Le Jour J

La ou le gagnant(e), en solo ou en groupe, fera la première partie du concert interactif « *The Battle Rolling Stones vs The Beatles* ». Save the date* !

*Réservez cette date
01 30 07 11 80 / lagrangedelatremblaye@boisdarcy.fr

Nouvel arrivant : faites-vous connaître !

Vous venez d'emménager à Bois d'Arcy et vous désirez mieux connaître votre ville. Nous vous invitons à vous faire connaître auprès du service Événementiel. Vous serez dès lors convié(s) à la matinée d'accueil : visite commentée de la ville en car, rencontre avec M. Le Maire et les élus du Conseil municipal, cocktail de bienvenue et remise de la mallette du nouvel arrivant. En partenariat avec l'association BAAL (Bois d'Arcy Accueil Loisirs). 01 30 07 36 90 / evenementiel@boisdarcy.fr

Un permis pêche pour les 10/16 ans

L'Amicale des Pêcheurs Arcsiens a créé un permis jeune pour l'ouverture de la saison ce mois-ci. Ce permis permet aux 10/16 ans de participer aux concours et de pêcher seul en respectant le règlement. Conditions : autorisation parentale obligatoire et cotisation annuelle 5€. 06 16 38 49 83 / www.apapeche.com

■ ■ ■ CONCOURS

Participez au concours des maisons et balcons fleuris 2015

Avec l'arrivée du beau temps, les plaisirs de la nature rejouissent dans les jardins. Afin de fêter cette renaissance, la Ville réitère le concours des maisons et balcons fleuris. Jardiniers, petits et grands laissez place à votre créativité !



Cette année le thème du concours sera « *L'eau* » : économie d'eau, fontaines, bassin, recyclage et traitement de l'eau, aménagement de jardin... en écho à l'événement « *Paroles de jardiniers* » auquel la commune participe. Des bons cadeaux dans une jardinerie sont à gagner !

Comment participer ? Il vous suffit de remplir le bulletin disponible en mairie et sur www.boisdarcy.fr et de l'envoyer au service Événementiel avant le 1^{er} avril prochain. Le jury circulera pour apprécier et noter les candidats fin avril début mai. Les remises des prix auront lieu pendant la semaine du développement durable (du 30 mai au 5 juin).

■ ■ ■ ÉVÉNEMENT

Exposition de Playmobil® au cœur de l'Égypte antique et romaine !

La Médiathèque de la Tremblaye vous propose une exposition unique de Playmobil® du 3 au 7 mars. Plus de 6 000 figurines retraçant l'Égypte antique et romaine seront exposées pour le plaisir des petits et des grands !



Une véritable mise en scène de 6000 figurines et décors sera créée à la Médiathèque. Pharaons, prêtres, fantassins, paysans, animaux du désert et du Nil, barques égyptiennes, pour les égyptiens... Une légion de 1 000 hommes en armes,

catapultes, cirques et arènes, gladiateurs, courses de chars,... pour les romains. Une exposition conçue et présentée par Raymond Billon, ex-président de la section Égyptologie de la Jeunesse Arcisienne. Ce passionné a collectionné les figurines Playmobil®. Sa collection de Playmobil® sur cette période de l'Histoire est très réaliste. Le travail réalisé est remarquable et précis. Une exposition à ne pas manquer !

Exposition du 3 au 7 mars
à la Médiathèque de la Tremblaye
Plus d'infos sur www.boisdarcy.fr
ou au 01 30 07 00 50. Entrée libre.

■ ■ ■ CONCERT

Du pep's, de la poésie et de l'émotion

Luce est de retour à la Grange de la Tremblaye pour présenter en exclusivité son nouvel album « *Chaud* » sorti le 23 février dernier, coécrit avec Mathieu Boogaerts. Une merveille !

À l'évocation de son nom, le grand public se souvient de la jeune femme excentrique et exubérante distillant ses interprétations inspirées sur le plateau de la *Nouvelle Star* en 2010. Luce est venue en 2011 à la Grange nous présenter son premier opus. Elle revient le 7 mars prochain avec des titres plus mûrs mais tout aussi pétillants. Le concert s'annonce coloré et chaud !

Luce et Mathieu Boogaerts
Samedi 7 mars à 20h30
Tarifs : 18 € / 15 € / 10 € / Pass famille 32 €
01 30 07 11 80
lagrangedelatremblaye@boisdarcy.fr



▶ Café Lecture

« *La chambre noire* »
D'après les textes de Patrick Modiano - Prix Nobel de littérature 2014

La Compagnie PMVV Le grain de sable nous propose un parcours dans l'oeuvre de Patrick Modiano à travers dix de ses romans. Une création originale pour tenter de cerner l'écrivain et l'homme, au plus près de ce qu'il nous dit de lui, de son histoire et de sa quête.

Vendredi 27 mars à 20h30

La Grange de la Tremblaye

Tarif : 4 € / Réservation conseillée

auprès de la Médiathèque

01 30 07 00 50 / mediathèque@boisdarcy.fr

▶ À la Médiathèque

Pagimage Adulte

Samedi 7 mars à 11h / Entrée libre

Bébé Bouquine

Pour les 0/3 ans

Samedi 14 mars à 10h30

Gratuit sur inscription

L'Heure du Conte

« *Méli Mélo de contes* »

À partir de 4 ans

Samedi 21 mars à 10h30

À la Grange de la Tremblaye

Gratuit sur inscription

▶ À la Grange de la Tremblaye

Cœurs de chiffons

Théâtre & musique

Jeune public - À partir de 6 ans

Dimanche 8 mars à 16h

Tarifs : 6 € / 4 €

Exercices de style

Théâtre & humour

À partir de 10 ans

Samedi 21 mars à 20h30

Tarifs : 18 € / 15 € / 10 € / Pass famille 32 €

Così Fan Tutte

Opéra Bouffe

À partir de 10 ans

Samedi 28 mars à 20h30 - 01 30 07 11 80

Tarifs : 18 € / 15 € / 10 € / Pass famille 32 €

lagrangedelatremblaye@boisdarcy.fr

CINÉMA DE LA GRANGE



LA NUIT AU MUSÉE : LE SECRET DES PHARAONS
Comédie-Aventure - 1h37
Mercredi 4 à 15h
et mardi 10 à 20h30



PAPA OU MAMAN
Comédie - 1h25
Mercredi 4 à 17h30 et 20h30,
lundi 9 à 17h et 20h30
et mardi 10 à 17h

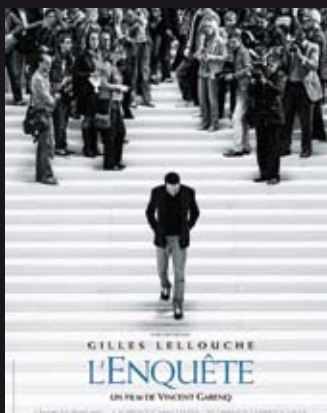


LA GRANDE AVENTURE DE MAYA L'ABEILLE
Animation - 1h25
Mercredi 11 à 15h et
dimanche 15 mars à 15h



CINQUANTE NUANCES DE GREY
Drame-Érotique - 2h05
Mercredi 11 à 17h,
dimanche 15 à 20h30
et lundi 16 à 17h

12



L'ENQUÊTE
Thriller - 1h46
Mercredi 11 à 20h30,
dimanche 15 mars à 17h,
lundi 16 mars à 20h30 et
mardi 17 mars à 17h et 20h30



LES NOUVEAUX HÉROS
Animation - 1h42
Mercredi 18 à 15h et
dimanche 22 mars à 15h



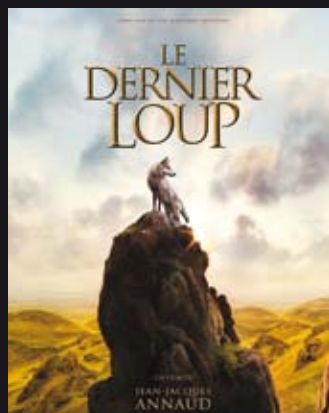
AMERICAN SNIPER
Biopic-Guerre - 2h12
Mercredi 18 à 17h30,
dimanche 22 à 20h30 (VOSTF),
lundi 23 mars à 20h30
et mardi 24 à 17h (VOSTF)



UN VILLAGE PRESQUE PARFAIT
Comédie - 1h38
Mercredi 18 à 20h30,
dimanche 22 à 17h30, lundi
23 à 17h et mardi 24 à 20h30



BOB L'ÉPONGE : UN HÉROS SORT DE L'EAU
Animation - 1h33
Mercredi 25 à 15h
et dimanche 29 à 15h



LE DERNIER LOUP
Aventure - 1h55
Mercredi 25 à 17h,
dimanche 29 à 17h,
lundi 30 à 17h (VOSTF)
et mardi 31 à 20h30



BIS
Comédie - 1h38
Mercredi 25 à 20h30,
dimanche 29 à 20h30,
lundi 30 à 20h30
et mardi 31 à 17h

INFORMATIONS PRATIQUES

CINÉMA DE LA GRANGE

Ferme de la Tremblaye
Rue du Parc
01 30 07 11 80
Tarifs : 6 € / 5 € / 4 €
www.boisdarcy.fr

 **Avertissement :**
des scènes, des
propos ou des images
peuvent heurter la sensibilité des spectateurs.

AGENDA

DU 3 AU 7

Exposition « L'Égypte antique et romaine »

Voir page 15

SAMEDI 7

Pagimage

Voir page 15

« Luce et Mathieu Boogaerts »

Voir page 15

DIMANCHE 8

Rallye des glaces

À partir de 7h30, départ local COBA (rue Turpault)

Ouvert à tous, parcours de 63 à 100 km

À 9h30, parcours famille encadré de 22 km

COBA Cyclotourisme

Tarifs : 2€ / 4€ / 6€

Inscriptions sur place

Rens. 06 21 40 68 83

Concours de pêche

Ouverture de saison

De 8h à 11h, étang

Paul-Daniel Perrot

Amicale des Pêcheurs Arcisiens

Tarifs : 10 € / 13 €

06 16 38 49 82

« Nelson »

Départ à 13h30 au Théâtre de la Porte Saint-Martin

Au devant de la vie

Tarif : 55 € (transport inclus)

Résa. 01 30 43 67 92

« Irish Celtic »

Départ mairie à 13h45

Au Casino de Paris

Bois d'Arcy Accueil Loisirs

Tarif : 61 €

Résa. 01 30 23 96 29

« Cœurs de chiffons »

Voir page 15

MARDI 10

Conférence

« Manger et boire dans l'Égypte ancienne »

De 14h à 16h,

à l'Espace Baragué

Section Égyptologie (JA)

Non adhérent : 10 €.

Résa. 06 15 44 67 23

Conseil municipal

À 20h30, salle du Conseil

Hôtel de Ville

VENDREDI 13 ET SAMEDI 14

Harpes en scène

« Du baroque à l'électro »

À la Grange de la Tremblaye

Versailles Grand Parc

Entrée libre - Voir page 9

SAMEDI 14

BB Bouquine

Voir page 15

Soirée Fado

A 19h, salle des fêtes

Centre culturel Luso français

Tarifs : 15 € / 30 € / 35 €

Résa. 06 07 44 09 69 -

06 66 37 10 66

Orchestre National de Barbès

Raiï, jazz & funk

À 21h, à l'Abri-Blues

Tarifs : 14 € / 18 €

Résa. 01 30 43 67 91

www.abriblues.com

DIMANCHE 15

Course Bois d'Arcy / Le Mesnil-Saint-Denis

Prix du COBA

Réservé aux licenciés

À 8h, départ mairie

Tarif : 9 €

COBA Cyclotourisme

Rens. 06 82 96 16 50

Stage Pilates

De 10h à 11h30

Au COSEC

Arcy Forme et Fitness (JA)

Tarif : 10 €

Rens. 06 87 35 61 26

SAMEDI 21

Heure du Conte

Voir page 15

« Exercices de style »

Voir page 15

DIMANCHE 22

Élections départementales

MARDI 24

Audition des élèves

Instruments et chant

À 19h30, à l'espace Baragué

École de Musique (JA)

Entrée libre

Rens. 01 30 58 13 44

JEUDI 26

Conseil municipal

À 20h30, salle du Conseil

Hôtel de Ville

VENDREDI 27

Le Petit Palais

Départ mairie à 13h30

À Paris

Bois d'Arcy Accueil Loisirs

Tarif : 24 €

Résa. 01 30 23 96 29

Café Lecture

Voir page 15

Tribute The Who

Rock

À 21h, à l'Abri-Blues

Tarif : 7 €

Résa. 01 34 60 12 91

www.abriblues.com

DU 26 AU 28

Escapade 3 jours en Bourgogne

Au devant de la vie

Tarif : 399 €

Résa. 01 30 43 67 92

SAMEDI 28

« Così Fan Tutte »

Voir page 15

DIMANCHE 29

Élections départementales

Tournoi annuel

Ouvert à tous

De 9h à 18h au COSEC

ASBA Tennis de table

Rens. 06 60 76 40 65

MARS

Service Animations Jeunesse

Retrouvez les activités de mars

Sur www.boisdarcy.fr

ou sur  SAJ Bois d'Arcy



L'actualité de Bois d'Arcy, c'est aussi sur TVFIL78

Tribune libre du groupe d'opposition

« Bien Vivre à Bois d'Arcy »

7 élus

Nouvelle transgression du règlement de la salle des fêtes : prêt gratuit à un mouvement politique le 3 février et utilisation illégale des services municipaux pour l'installation. Il s'agit de Sens Commun, aile la plus réactionnaire de l'UMP qui a pour but, notamment, l'abrogation de la loi autorisant le mariage pour tous. Le maire a participé activement à ce meeting (voir photos sur bienvivra-boisdarcy.blogspotpririt.com) dans le cadre des élections départementales. Il cache ses véritables idées alors qu'il se prétend candidat de rassemblement avec l'UDI. Enfin, il continue à mentir dans chaque journal : ainsi il prétend que C. Vuilliet a cessé l'entretien de la ferme Ste-Marie en 2004 alors qu'elle a été cédée à l'AFTRP en 2005 pour des logements et la reconstruction du centre équestre.

Tribune libre du groupe majoritaire

« Renouveau pour Bois d'Arcy »

26 élus

À l'heure où les événements dramatiques que nous avons connus en janvier nous obligent, nous élus, à un sens aigu de la dignité et de la responsabilité, l'attitude de l'opposition municipale est préoccupante, au delà de la confrontation locale : vociférations agressives en conseil municipal, manquements aux règles élémentaires du respect des opinions (enregistrements vidéo et audio des débats, échanges par sms entre militants et membres de l'opposition en séance, accusations graves via les réseaux sociaux,...), présence presque quotidienne de l'ancien maire dans les services de la mairie provoquant gêne et parfois, c'est plus triste, moqueries,... Il est indispensable que cette opposition accepte l'alternance

- dont elle a, elle-même, profité il y a longtemps - et cesse de vouloir perturber le bon fonctionnement de la démocratie locale. Il faut savoir être modéré dans la victoire ; digne et élégant dans la défaite, au delà des sectarismes idéologiques.

L'important est de se mettre au service des Arcisiens, comme nous le faisons depuis bientôt un an, sans relâche, dans les domaines qui ont été délaissés : sécurité, cadre de vie, gestion, réussite éducative, entretien des bâtiments,...

PERMANENCES

Consultations juridiques

Samedis 14 et 28 mars
à partir de 10h.

Hôtel de Ville.

Sur rendez-vous au 01 30 45 83 83.

COLLECTES

Ramassage des encombrants

Jeudi 5 mars

Les encombrants doivent être sortis la veille au soir du jour de collecte, dans la limite de 2m³ par foyer et par collecte.

Ramassage des déchets verts

Lundis 16, 23 et 30 mars

Zones pavillonnaires

Jeudis 19 et 26 mars

Zones collectives

PHARMACIE DE GARDE

Dimanches et jours fériés :

appelez le commissariat de police de Fontenay-le-Fleury au 01 30 14 63 30 qui vous donnera les coordonnées d'une pharmacie de garde.

DÉCÈS 2015

- 20 janv. **Yves GILBERT** (82 ans)
21 janv. **Maria DA AJUDA MARCOS MARTINS épouse PIRES DOS SANTOS** (47 ans)
11 fév. **Odette ROUX veuve CHEVRIER** (87 ans)
16 fév. **Madeleine SAUREL veuve MIEL** (100 ans)

MARIAGES 2015

- 14 fév. **Vincent LAFLEUR et Sarah LE GUICHET**
14 fév. **Vincent VATIN et Pavadee PROMSAWAT**

Si vous souhaitez faire paraître une photo lors des déclarations de naissance, contactez la Direction de la Communication : 01 30 45 86 83 - communication@boisdarcy.fr

NAISSANCES 2015



Telsa GUEGUEN LIZARD
3 janvier 2015



Camille MOSINI
5 janvier 2015



Benjamin HERVOUET
16 janvier 2015



Théa LEBLANC
19 janvier 2015



Lenny DE FREITAS
26 janvier 2015

- 13 janv. **Laura LANZENBERG CANCE**
29 janv. **Nathan FÉRIOL**

■ ■ ■ SERVICES PUBLICS

Nocturne en mairie tous les jeudis

Pour toujours mieux répondre au rythme des Arcisiens et dans un souci de modernisation des services publics, la Ville a mis en place une nocturne tous les jeudis. L'ensemble des services administratifs vous accueillent le jeudi de 13h30 à 19h30 sans interruption.



Préparez vos vacances dès maintenant !



Pour ne pas gâcher vos départs en vacances et autres déplacements, nous vous invitons à contrôler la date de validité de votre carte nationale d'identité (15 ans pour les majeurs, 10 ans pour les mineurs) et/ ou de votre passeport. En période de haute saison (printemps-été), les délais d'obtention de ces justificatifs d'identité peuvent aller jusqu'à deux mois.

Renseignements : service des
Affaires générales - 01 30 45 83 83

© Peter Atkins - Fotolia.com

Bon anniversaire à notre centenaire Geneviève Ravé



Le vendredi 30 janvier, les administrateurs du CCAS ont souhaité un excellent anniversaire à Geneviève Ravé qui fêtait ce jour-là ses 100 ans. Félicitations à cette Arcisienne résidant sur la commune depuis 1974 !

MME RAVÉ, ENTOURÉE DE MMES RINGENBACH ET ROGER, ADMINISTRATRICES DU CCAS.

■ ■ ■ SÉCURITÉ

Détecteurs de fumée obligatoires chez vous à partir du 8 mars



© Fabien Bégue - Fotolia.com

À partir du 8 mars, les détecteurs de fumée ou détecteurs avertisseurs autonomes de fumée (DAAF), deviennent obligatoires dans les logements. Ils doivent être installés et entretenus par le locataire ou le propriétaire occupant. Cet appareil est simple à poser et son entretien est minime. La Ville vous met en garde contre les démarcheurs éventuels qui pourraient prétendre être mandatés par une collectivité publique pour vous proposer des ventes d'appareil, contrats d'installation ou d'entretien inutiles.

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) reste à la disposition des personnes retraitées arcisiennes pour tout renseignement et peut leur proposer des solutions.

CCAS - 38 av. P. Vaillant-Couturier - 01 30 45 84 00

■ ■ ■ CITOYENNETÉ

Merci aux Arcisiens recensés

Le recensement de la population (tirage au sort des adresses à recenser par l'INSEE) s'est déroulé du 15 janvier au 21 février 2015 avec, pour la première fois, la possibilité de répondre au questionnaire par internet. Merci aux familles qui ont participé à cette campagne de recensement.

LUCE

Chaud
LA TOURNÉE !

© Conception : SCBDA - Février 2015

ACCOMPAGNÉE PAR
MATHIEU BOOGAERTS



Les Visiteurs
du Soir

FRENCH
FLAIR

Booking : www.boisdarcy.com

Samedi 7 mars / 20h30
à la Grange de la Tremblaye

Réservation au 01 30 07 11 80 ou lagrangedelatremblaye@boisdarcy.fr / www.boisdarcy.fr